

„ sans gardien , ne tardera pas à languir.
 „ Cependant le peuple a le droit d'atten-
 „ dre des soins de ses pontifes : quand ils
 „ ne les lui donnent pas , ils le prient de
 „ sa propriété la plus sacrée ; ils lui doi-
 „ vent , dans tous les tems , leur présen-
 „ ce , & par eux-mêmes & par leur cler-
 „ gé , l'instruction ; ils lui doivent une
 „ surveillance continuelle , qui préserve
 „ ses mœurs , qui prévienne les maux
 „ autant qu'il est possible , & les répare
 „ quand il n'a pas été moyen de les em-
 „ pêcher ; ils lui doivent des soulage-
 „ mens efficaces dans ses besoins , des con-
 „ solations puissantes dans ses peines , des
 „ secours abondans & des sacrifices entiers
 „ dans ses calamités ; ils lui doivent sur-
 „ tout une conscience qui ne trompe pas
 „ les pontifes eux-mêmes sur l'immense étendue
 „ de leurs obligations ; cette conscience
 „ qui guida toujours le respectable Belzun-
 „ ce , & en fit l'ange des consolations , au
 „ milieu des terribles ravages de la peste
 „ de Marseille ; cette conscience qui rendit
 „ Fénelon le meilleur , le plus tendre
 „ des peres , pour tous les habitans du dio-
 „ cese de Cambrai ; qui conduisit si sou-
 „ vent dans les cabanes l'un des plus beaux
 „ génies de la cour de Louis XIV , pour
 „ n'y parler que le simple langage des ha-
 „ maux ; cette conscience enfin qui inspi-
 „ roit toutes les actions d'un prélat (M. d'Ap-
 „ chon) , que Dijon regrettera sans cesse ,
 „ & qu'Auch bénira toujours. „

On ajoute dans une note à la fin de ce
 chapitre : „ La raison , avec moins de force ,
 „ à la vérité , qui doit déterminer le sou-